

**ACCOMPAGNEMENT DE LA NOTATION CERTIFICATIVE
MATHÉMATIQUES PHYSIQUE CHIMIE
CAP-BEP-BAC PRO
SESSION 2020**

Message adressé aux enseignants de maths-sciences sur la liste de diffusion.

Les textes relatifs aux évaluations des diplômes professionnels viennent de paraître au journal officiel : [Décret n°2020-671 du 3 juin 2020](#) et [Arrêté du 3 juin 2020](#). Ces textes sont complétés par la note de service du 3-6-2020 parue au [bulletin officiel n°23 du 4 juin 2020](#).

L'article 3 de l'arrêté indique :

« Art. 3. – Le contrôle continu porte **sur l'année en cours** conduisant au jury d'examen de juillet 2020.

Les notes attribuées **durant la fermeture administrative des établissements et à leur réouverture**, le cas échéant, **ne sont pas prises en compte**, ... ».

L'annexe II de cet arrêté précise les différents cas possibles en fonction du nombre de situations d'évaluations dont vous trouverez ci-après une version simplifiée sous forme d'un tableau synoptique.

Nous espérons que vous en ferez bon usage. Avant tout, nous tenons à vous renouveler notre confiance et savons que vous serez à la hauteur de votre rôle d'évaluateur.

Il est cependant important de préciser le fait que les maths-sciences restent une **discipline générale et pratique**.

Ainsi, la note finale de contrôle continu proposée (pour compléter celle du CCF ou lorsqu'aucune note de CCF existe) doit tenir compte essentiellement des notes se rapportant à des évaluations **ciblant les compétences de la grille nationale**. Nous imaginons que vos moyennes annuelles prennent déjà cela en compte même si des notes d'origine diverse (automatismes, connaissances, etc.) sont intégrées mais avec des coefficients bien choisis...

La note de service et ses annexes apportent quelques précisions notamment en lien avec le diplôme intermédiaire (prise en compte possible du CCF) et l'oral de contrôle (fournir la liste des thèmes abordés en classe aux candidats).

En tout état de cause, nous vous rappelons que la saisie des notes relève de la responsabilité du chef d'établissement.

L'Inspectrice de l'Éducation nationale
Chargée de l'Enseignement Général



Sandrine TAUZIN

L'inspecteur de l'Éducation Nationale
Chargé de l'Enseignement Général



Frédéric GUIRAL

Pour chaque EPREUVE ou sous épreuve en CCF (composée de 2 situations d'évaluation)

<i>Réalisation des évaluations en CCF en centre de formation et/ou durant les PFMP</i>	NOTES <u>avant</u> le confinement	NOTES <u>pendant</u> le confinement	NOTES <u>au retour</u> du confinement	« NOTE 1 » Situation 1 CCF	« NOTE 2 » Situation 2 CCF	« NOTE 3 »* Éléments ou notes de contrôle continu obtenus sur l'année en cours	NOTE FINALE certificative proposée
1^{ère} hypothèse : Les 2 situations d'évaluation ont été réalisées	Les 2 notes certificatives sont prises en compte	Pas de notes servant à la certification	Pas de notes servant à la certification	OUI	OUI	NON	= prise en compte des notes 1 et 2
2^{ème} hypothèse (CADRE GENERAL): 1 des 2 situations a été réalisée <u>ET</u> la note reflète le niveau réel de l'apprenant	La note certificative est prise en compte			OUI <u>car</u> la note <u>reflète</u> le niveau réel de l'apprenant	NON (inexistante)	NON	= note 1
3^{ème} hypothèse (CADRE EXCEPTIONNEL) : 1 des 2 situations a été réalisée <u>MAIS</u> la note ne reflète pas le niveau réel de l'apprenant	La note certificative + <u>des*</u> éléments de contrôle continu sont pris en compte			OUI <u>même si</u> la note <u>ne reflète pas</u> le niveau réel de l'apprenant	NON (inexistante)	OUI* = Éléments de contrôle continu obtenus sur l'année en cours, définis en fonction de l'unité visée	= prise en compte des notes 1 et 3*
4^{ème} hypothèse : Aucune des 2 situations n'a été réalisée	<u>Les *</u> notes de contrôle continu sont prises en compte			NON (inexistante)	NON (inexistante)	OUI* = Notes obtenues durant l'année en cours	= note 3*

Pour une unité certificative évaluée par une épreuve ponctuelle /règlement d'examen : « Contrôle Continu »

REGLEMENT D'EXAMEN (AVANT CRISE SANITAIRE)	NOTES avant le confinement	NOTES pendant le confinement	NOTES au retour du confinement	Contrôle continu (année scolaire en cours)	NOTE FINALE Certificative proposée
Unité certificative évaluée par une épreuve ponctuelle obligatoire écrite, orale ou pratique	Les notes de contrôle continu sont prises en compte	Pas de notes servant à la certification		OUI = transposition de notes de bulletin et d'évaluations	= prise en compte des notes obtenues durant l'année scolaire